



D'ici au 30 juin, les accords de participation et d'intéressement devraient être négociés pour être applicable pour les années 2025, 2026 et 2027.

Rappel des enjeux à négocier :



L'INTERESSEMENT vise à associer les salariés d'une entreprise à sa réussite et à sa bonne marche. Sa mise en place est facultative. En pratique, il se traduit par le versement de primes aux salariés en fonction de l'atteinte d'objectifs ou de performances, définis à partir de critères précis.



La PARTICIPATION aux bénéfices, c'est un mécanisme de redistribution des bénéfices de l'entreprise aux salariés. La participation est obligatoire dans les entreprises qui emploient au minimum 50 salariés.



Les ABONDEMENTS, il s'agit d'une aide financière facultative versée par votre entreprise qui vient compléter vos versements dans un plan d'épargne salariale et retraite.



La PPV prime de partage de la valeur (ancienne prime macron) est devenue imposable pour les entreprises de plus de 50 salariés. Elle peut être défiscalisée si elle est placée sur le PEG ou le PERCOL. En cas d'accord d'entreprise, elle peut même générer de l'abondement

Pour aller
plus loin
les livrets
CFTC Covéa



NOS REVENDICATIONS LORS DE CETTE SECONDE REUNION



Possibilité de placer une Prime de partage de la valeur sur PEG ou PERCOL pour défiscaliser et générer de l'abondement



Conserver les 3 critères permettant d'augmenter l'intéressement



Ne plus prendre les charges sociales sur la paie en cas de transfert du CET/CETR vers le PERCOL (3ème abondement)



Clause de revoyure quand le PPSS* sera connu

*Plan Prévisionnel Stratégique Social.



Les abondements restent à 1000€ sans condition



Demande d'un versement supplémentaire Groupe si PARTNER RE réalise un résultat exceptionnel



Maintien d'un versement d'épargne salariale au deuxième semestre



Maintien d'un salaire plancher équivalent à 2024 pour le versement de l'intéressement

Prochaines réunions de négociations
27 mai, 05 juin, 18 juin

*Besoin d'aide, une question ?
Contactez-nous !*
contact@cftc-covea-france.fr

cftc-covea-france.fr

